



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 64318

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bois appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille à propos des diètes low carb, régime en provenance des Etats-Unis, qui préconise de réduire, au niveau le plus bas (low), les hydrates de carbones (carb) dans l'alimentation quotidienne. Deux catégories d'hydrates de carbone existent et ce sont ceux qui nous procurent de l'énergie qui sont bannis dans ce type de régime. Il en est ainsi du lactose, des fruits, des aliments issus de la farine et d'origine céréalière, des aliments sucrés. Les cardiologues américains n'ont cessé d'alerter les pouvoirs publics sur l'épidémie d'infarctus du myocarde constatée chez les fidèles de la méthode qui sont plus de 70 millions à la suivre occasionnellement et 26 millions d'adeptes inconditionnels. Car si cette méthode brille par la liste de ses interdits, elle autorise l'absorption des charcuteries, du beurre, de l'huile, des fromages, de la crème, etc., qui sont des aliments riches en graisses saturées donc contre indiquées pour le coeur. Evidemment, les disciples, étant soumis à trop de restrictions tombent dans le piège de l'exagération et consomment avec excès tous ces aliments qui deviennent de ce fait dangereux pour leur santé. Sachant que le docteur Atkins, inventeur de ce régime, est décédé d'une crise cardiaque foudroyante, que des plaintes ont été déposées contre les héritiers du docteur et que les cardiologues américains sont fortement préoccupés par cette nouvelle formule d'amaigrissement, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions en la matière.

## Texte de la réponse

La fréquence de surpoids et d'obésité en France, notamment chez les enfants a fortement augmenté au cours des vingt dernières années, atteignant plus de 16 % d'entre eux en 2000. De même la prévalence de surpoids et d'obésité augmente rapidement chez les adultes. Au-delà de cette pathologie, c'est l'ensemble des conséquences (pathologies cardiovasculaires, divers cancers, le diabète de type 2...) d'une alimentation insatisfaisante et d'une activité physique insuffisante qu'il est nécessaire de prendre en compte pour conduire une politique de santé publique qui prenne les problèmes à leur source afin de protéger la santé des Français. Le Programme national nutrition santé (PNNS) mis en place depuis 2001 vise à améliorer l'état de santé en agissant sur l'un de ses déterminants qu'est la nutrition. Il s'est fixé neuf objectifs nutritionnels dont la réduction de la consommation de lipides totaux et notamment des acides gras saturés, l'augmentation de la consommation de glucides et la réduction de la cholestérolémie moyenne des Français. Afin d'atteindre ces objectifs, des repères de consommation pour la population française ont été établis, parmi lesquels l'augmentation de la consommation de féculents, la limitation de la consommation de produits sucrés et la limitation de matières grasses ajoutées. Pour encourager la population à atteindre ces repères, le PNNS met en oeuvre depuis cinq ans de nombreuses actions de communication et d'éducation en direction du public. Les objectifs et la stratégie du PNNS visent à améliorer la nutrition dans son ensemble, à l'encontre des recommandations abusives de certains régimes amaigrissants dont les conséquences peuvent être négatives. Les interventions auquel il donne lieu dans le champ de la santé permettent de dépasser une vision strictement esthétique que visent certaines promotions commerciales ou articles de presse. Fournir des arguments scientifiquement validés pour inciter chacun à faire des choix alimentaires satisfaisants et donner aux acteurs

économiques les orientations permettant de mettre sur le marché des aliments aux qualités nutritionnelles satisfaisantes sont les moyens retenus par les pouvoirs publics pour limiter les abus de « la course à l'amaigrissement ».

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bois](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64318

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** solidarités, santé et famille

**Ministère attributaire :** santé et solidarités

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 mai 2005, page 4472

**Réponse publiée le :** 18 octobre 2005, page 9800